

SALARIE ET SYNDIQUE CGT

ÉDITO



Laurent Sanchez
Secrétaire Général CGT Total
UES AGSH
Délégué Syndical CGT Total
UES AGSH

Dès le 03 octobre, les élections professionnelles vont avoir lieu dans leur nouvelle formule "CSE". C'est un moment important dans la vie de notre entreprise. Contrairement à ce que vous pourriez croire, vous allez élire des représentants du personnel de syndicats aux valeurs bien différentes ! La CGT est force de proposition mais n'est rien sans ses syndiqués ! Alors, réfléchissez aux enjeux ! Posez-vous la question de votre vote et pourquoi pas adhérer à la CGT UGICT TOTAL UES AMONT-GLOBAL SERVICES-HOLDING.



PLUS D'IDÉES
PLUS DE FORCE

LE SYNDICAT CGT-UGICT C'EST QUOI ?

En termes de représentativité, la CGT est la première organisation syndicale nationale. Chez les Cadres, la CGT, avec son UGICT, est la deuxième organisation nationale devant la CFE-CGC.

Le syndicat CGT-UGICT permet à chacune et chacun d'exprimer ses aspirations et de les faire progresser par la force du « tous ensemble » et de la solidarité. Il permet de mieux connaître ses droits, de les faire respecter, d'en conquérir de nouveaux. Chez Total, la CGT est le deuxième syndicat du Groupe, le troisième au périmètre du Socle Social Commun (SSC) et le quatrième de l'UES.

FAIRE QUOI ET JUSQU'OU ?

C'est vous qui décidez. Vous êtes le syndiqué que vous voulez être, personne n'en décidera à votre place. L'important est d'être de plus en plus actif et nombreux pour bien défendre les revendications et intervenir pour des changements profonds.

Le syndicat, c'est la démocratie et la liberté. Être syndiqué, c'est donc « faire quelque chose » au sein de son organisation.

POURQUOI UNE COTISATION SYNDICALE ?

La cotisation syndicale versée régulièrement par le syndiqué matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément vital au financement de l'activité de toute la CGT, du syndicat qui mène l'action à l'entreprise jusqu'à la Confédération. Principale source de financement de notre activité, elle garantit l'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir. Chaque adhérent cotise proportionnellement à ses revenus.

JE SUIS SYNDIQUÉ À LA CGT, J'AI DES DROITS

01 JE PARTICIPE ET JE DÉCIDE

La CGT fait le choix de la démocratie. Elle décide de ses orientations avec les syndiqués. Ses adhérents sont regroupés dans des syndicats qui sont les organisations de bases de la CGT.

02 J'AI LE DROIT DE ME FORMER

La formation syndicale est un droit pour tous les salariés et les privés d'emploi, qu'ils soient syndiqués ou non, sous réserve que la formation soit dispensée par une organisation syndicale représentative. La CGT ambitionne la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale dès leur adhésion. La CGT propose plusieurs types et niveaux de formation, de caractère général ou spécifique, ouverts à tous les syndiqués, qu'ils aient ou non des responsabilités syndicales.

03 J'AI LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ

La CGT dispose d'une presse confédérale dont l'objectif est d'être utile à la réflexion de chacun pour se forger son opinion, participer à l'échange collectif pour décider ensemble. Ouverte sur le monde du travail, utile pour solidariser les intérêts de tous, construire les luttes qui unissent au plan local et national, européen et mondial.

Idées reçues et clichés sur la CGT



PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS

Beaucoup d'Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise considèrent que le syndicalisme n'est pas fait pour eux dans la mesure où chacun considère sa propre situation comme étant spécifique et ne pouvant se fondre dans des solutions collectives.

Pourtant, le syndicalisme est l'outil dont se sont dotés les salariés pour défendre et gagner des garanties sociales, résoudre les difficultés

individuelles et pour faire avancer le progrès social dans la Société, dans notre entreprise.

Se syndiquer permet d'avoir prise sur sa vie professionnelle, de s'ouvrir un espace de réflexion de liberté. Le syndicalisme a besoin, pour être efficace, d'un nombre plus important de syndiqués, véritables acteurs de l'activité syndicale.

Le CSE c'est mieux, c'est plus simple

VRAI et FAUX : le Comité Social et Economique (CSE) remplace les actuels CE, DP et CHSCT.

Ce que nous pourrions voir comme une simplification des instances représentant le personnel n'est qu'une restriction de leurs droits fondamentaux.

Notamment, la disparition du CHSCT enlève le droit au salarié d'avoir des élus du personnel spécifiquement en charge de leur conditions de travail, de santé et de sécurité.

La diminution du nombre d'élus et de leurs moyens d'actions va nuire également, tant à l'observation économique de l'entreprise qu'à la gestion de leurs activités sociales et culturelles.

Si je suis à la CGT ma carrière est stoppée

FAUX : de nombreux salariés, cadres ou non, sont syndiqués à la CGT UGICT TOTAL et participent à la vie de l'entreprise sans que leur carrière soit freinée. Venez en discuter !

La CGT n'est pas indépendante

FAUX : on ne le répétera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la politique du syndicat. Différentes instances (Commission exécutive, Congrès...) sont ouvertes à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent y participer ou être mandatés.

La CGT n'est que dans l'opposition

FAUX : nous sommes l'un des seuls syndicats à faire des propositions concernant la politique industrielle de TOTAL.

La CGT ne signe jamais rien

FAUX : encore une fois, ce sont les adhérents qui décident de la signature d'un accord. Les Organisations Syndicales ont des responsabilités quand elles signent un accord. Être un partenaire social ne signifie pas donner un blanc-seing à la Direction comme le font certains mais trouver des compromis entre les aspirations des salariés et les exigences de la Direction. La CGT signe plus de 80 % des accords, soit dans les entreprises, soit au niveau des branches professionnelles.



Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux du restaurant d'entreprise.



Vous avez des idées !
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

Centre Scientifique
& Technique Jean Féger
F017 - avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

Tour Coupole
& St Martin d'Hères
04B01 - 2 place Jean Millier
La Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 72 75
06 28 78 94 34

Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)
Pôle Économique 2 - BP47
64170 LACQ
05 59 67 37 37



@CGTTtotal



facebook.com/CGTTtotal



amont-holding.cgt-ues@total.com



ep.cgtttotal.fr



06 28 78 94 34